Centre de Formation Sportive

225 Rue Provinciale 1301 Bierges 010/22.73.96 - info@lecfs.be



Mes récupérations



Puis-je avoir des récupérations quand mon enfant est absent ?

Vous pouvez récupérer ou recevoir un remboursement lorsque vous avez un certificat médical. Pour recevoir un remboursement, merci de le transmettre directement au secrétariat à info@lecfs.be ou à son moniteur après la visite chez le médecin.

Concernant les absences **Sans** certificat médical, merci de prévenir le moniteur, le secrétariat ou via votre espace personnel MyCFS > www.mycfs.be le plus rapidemment possible.

En cas d'absence **exceptionnelle**, il est toujours possible de s'arranger avec le moniteur pour récupérer une séance plus tard. Merci de s'arranger directement avec le moniteur de votre enfant. <u>Le secrétariat ne pourra malheureusemenent pas vous aider dans ce cas là.</u>

Merci pour votre compréhension

